

# BOURGOGNE VILLAGE

## La Mairie d'Orléans expérimente de nouveaux aménagements de l'espace public. Mise en place entre le 17 et le 22 février.

Vous le savez, et vous avez sans doute participé aux différentes concertations, le quartier Bourgogne Village va rentrer dans sa phase d'expérimentation après plus d'un an de préparation à vos côtés.

**À compter du 22 février 2025,** et pour une durée d'environ 6 mois, vous allez pouvoir tester de nouveaux aménagements de l'espace public.

Mise en sens unique d'axes stratégiques, apaisement de la circulation ou encore piétonnisation de certaines rues, la Mairie d'Orléans met tout en oeuvre pour que ce dispositif convienne au plus grand nombre et participe à l'amélioration du cadre de vie des usagers.

Pour vous, qui êtes habitants du quartier, **notre priorité est l'apaisement de la circulation et l'aménagement de l'espace public en faveur des cheminements doux.** C'est pourquoi, **un nouveau plan de circulation et de stationnement** a été pensé avec vous pour atteindre cet objectif majeur tout en conservant votre confort de vie quotidienne. Retrouvez ce plan ci-contre avec sa légende.

## Comment accéder à l'aire piétonne Bourgogne Village ?

Vous êtes habitants et avez besoin de déposer vos courses, ou encore accéder à votre garage ?

**Nous vous invitons à vous rendre en Mairie de proximité centre-ville à partir du 10 février afin de récupérer un macaron d'accès à l'aire piétonne spécialement conçu pour l'occasion.** Ce dernier sera à positionner sur votre tableau de bord, visible de l'extérieur de la voiture lorsque vous accédez et stationnez momentanément dans l'aire piétonne.

## Votre contribution est toujours attendue !

Ce test est-il concluant ? Ou des points sont-ils à revoir ? Vous avez des remarques à nous soumettre ? À tout moment, n'hésitez pas à nous faire part de votre expérience sur le terrain et à nous transmettre vos retours via **la plateforme participons.orleans-metrople.fr ou en Mairie de proximité centre-ville.**

## À venir en 2025

<b>Fin mars</b>	Journée festive et participative autour de la démarche
<b>Printemps</b>	Ateliers d'embellissement participatifs sur l'espace public
<b>Mai</b>	Premier sondage
<b>Septembre</b>	Second sondage et évaluation de la démarche d'expérimentation
<b>3<sup>e</sup> semestre</b>	Retour vers les habitants sur la démarche

## Des questions ?

Rendez-vous en  
**Mairie de proximité centre-ville**  
5 place de la République  
45000 Orléans  
Ou contactez-la sur  
**mairie-centreville@ville-orleans.fr**



**Retrouvez toutes les infos du projet sur le site [orleans.fr](https://orleans.fr)**